

Zeitschrift: Édicateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 62 (1926)
Heft: 10

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'ÉDUCATEUR

DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

SOMMAIRE : *L'histoire de la Société des Nations.* — CORRESPONDANCE : D^r WINTSCH : *A propos d'éducation sexuelle.* — LES FAITS ET LES IDÉES : Paul Valéry et l'école primaire ; *La formation des maîtres zuricois ; Les notes chiffrées d'inspection.* — *Dans nos classes d'arriérés.* — PARTIE PRATIQUE : A TRAVERS LES REVUES : *Le chemin historique ; La jolie phrase descriptive ; Qualités du maître.* — C. VIGNIER : *Comment enseigner l'accord du participe passé des verbes pronominaux ?* (Suite et fin.) — LES LIVRES. — *Les petits chantent.* — *Classes primaires supérieures.* — *Travaux manuels.* — JEANNE DE BELLERIVE : LA PETITE ECOLE : *Maria.*

L'HISTOIRE DE LA SOCIÉTÉ DES NATIONS

L'article qu'on va lire reproduit la substance d'un livre anglais dont Mlle ALICE DESCOEUDRES a bien voulu nous donner la traduction résumée : *The Story of the League of Nations told for young people*, by Kathleen E. INNES, Hogarth Press, London, 52 Tavistock Square.

En l'accueillant, l'*Educateur* espère être utile aux instituteurs qui auraient à parler à leur classe de la Société des Nations. Il cède aussi à une suggestion du Département de l'Instruction publique de Genève qui désire mettre ce résumé entre les mains des maîtres pour le 18 mai, journée mondiale de « Bonne volonté », où des leçons seront faites sur l'œuvre de paix dont le perfectionnement importe tant à l'humanité.

Beaucoup de gens pensent que l'histoire de la Société des Nations est très courte, puisqu'elle n'a été fondée que l'année qui a suivi la fin de la Grande guerre. C'est vrai en un sens ; mais de grands mouvements comme la Société des Nations ne peuvent naître subitement. En voyant les malheurs qui accablent les peuples lorsqu'ils ne cherchent pas à s'entr'aider, bien des hommes ont ébauché des projets de sociétés de nations et cela depuis des siècles.

La plus vieille de ces sociétés remonte à 600 ans avant J.-C. Dans l'ancienne Grèce, douze villes se réunirent pour veiller sur le temple de Delphes et sur ses richesses. Les délégués de toutes ces villes formaient un conseil ; chacun disposait de deux voix. Tous ensemble, ils formaient la *Ligue Amphictyonique*. Ils décidèrent de ne jamais détruire, ni priver d'eau courante aucune des douze villes de leur Ligue. Le Conseil aplanit un bon nombre de disputes, la plupart ayant trait au temple de Delphes, mais d'autres aussi.

Ainsi, une fois que deux villes avaient décidé de vider une querelle par les armes, le Conseil décida quelles armes elles emploieraient pour se faire aussi peu de mal que possible !

Si l'une de ces villes n'avait eu l'idée de demander de l'aide contre une autre ville à Philippe de Macédoine, elles n'auraient peut-être jamais été conquises par ce prince. C'est ainsi que la jalousie amena la fin de cette première petite Société des Nations.

Un autre Etat de l'antiquité donna au monde une certaine idée de l'unité internationale. La qualité de citoyen romain rapprochait les différents peuples de l'empire. Tous étaient régis par la loi romaine.

Et déjà avant la chute de Rome, les nations de l'empire ayant adopté la religion chrétienne, le pape, chef de l'Eglise, devint le conducteur spirituel des nations chrétiennes, comme l'empereur en était le chef temporel. Les hommes avaient commencé à voir, obscurément et imparfaitement encore, qu'il y avait entre eux une fraternité qui les unissait en dépit des frontières de race.

Souvent l'empereur et le pape avaient à intervenir pour régler des conflits, mais, avec le temps, des jalousies et des rivalités affaiblirent leur pouvoir. Un esprit d'indépendance soufflait sur l'Europe, qui ébranlait le saint empire romain ; la Réformation et la Renaissance amenèrent sa chute.

L'idée de la paix entre les nations réalisée par la fraternité humaine et l'acceptation d'une loi commune n'est donc pas nouvelle. Ce n'est pas l'idée elle-même qui a échoué, son échec est dû, en partie, à la faiblesse des hommes qui la mirent en pratique.

CHAPITRE II

Des hommes qui ont rêvé une Société des Nations.

Après la chute de l'empire romain, la possibilité d'un lien entre les nations sembla perdue de vue, mais cependant en divers pays des rêveurs solitaires faisaient des projets qui étaient un acheminement vers le Pacte de la Société des Nations.

Un de ces plans fut établi par un Anglais dont le nom est resté célèbre, William Penn, en 1693. Il avait été conduit à établir un plan pour la paix présente et future de l'Europe après avoir vu les terribles conséquences de la guerre qui, dit-il « doivent remplir de pitié quiconque n'est pas une statue d'airain ou de pierre ».

Si les gouvernements étaient toujours justes, disait-il, les causes de guerre seraient supprimées, et il suggérait que les souverains d'Europe se réunissent en une sorte de Parlement pour

« établir les règles de la justice » les uns à l'égard des autres, régler les différends et obliger à la soumission ceux qui ne voudraient pas accepter ses décisions. Pour éviter les difficultés de préséance, il proposait qu'on se réunît autour d'une table ronde, et que chacun présidât à son tour. En ce temps, la langue commune était le latin ; le français était admis.

Penn fait observer que quantité d'entreprises publiques (maisons d'instruction, œuvres de charité, manufactures) contribuant au progrès de la communauté pourraient être soutenues avec l'argent gaspillé à des besognes de destruction.

Les mêmes règles de justice et de prudence, par lesquelles les parents et les maîtres conduisent les enfants et les souverains leurs Etats, devraient faire régner la paix entre les nations d'Europe.

La Société des Nations actuelle doit beaucoup aux Français, dont plusieurs se préoccupèrent de la question. Dans son « Projet de paix perpétuelle », l'abbé de St-Pierre propose que tous les gouvernants chrétiens d'Europe envoient des députés à un Congrès ou à un Sénat pour le règlement des disputes internationales. Il prévoyait des sanctions contre l'Etat qui se refuserait à accepter les décisions des autres.

Un autre plan fut exposé par le grand philosophe allemand Emmanuel Kant. *Pour la paix perpétuelle* a été écrit en un temps où l'Allemagne était engagée dans une longue série de guerres avec la France, à la suite de la Révolution française. Kant arrivait à l'idée de fraternité universelle, non par la religion, mais par la raison et par ses idées sur le bien et le mal. Il pensait que les hommes comprendraient un jour qu'il est coupable et insensé de se nuire les uns aux autres. Il rêvait d'une fédération d'Etats libres, opposés à la guerre. Mais il apercevait aussi les obstacles à ce nouvel état de choses et il cherchait à y remédier. Plusieurs de ses avis ont été suivis dans notre Société des Nations actuelle.

Enfin en Russie, en 1899, le czar Nicolas II sentant le besoin d'arrêter la préparation de la guerre, invita les nations à envoyer des représentants à la Conférence de La Haye. C'est là qu'ils essayèrent de régler quelques problèmes difficiles concernant les querelles entre les nations et préparèrent le Tribunal d'arbitrage. On bâtit à La Haye un Palais de la Paix dont les portes de fer furent données par l'Allemagne, le granit par la Scandinavie ; l'empire britannique fournit des vitraux ; le Japon des rideaux de soie ; la Chine des vases d'ornement ; les Etats-Unis de belles statues, et l'Amérique du Sud des bois précieux. En 1907 les nations s'y rencontrèrent une seconde

fois et elles devaient s'y retrouver une troisième fois quand la guerre éclata. Le Palais de la Paix semblait une ironie. Mais vous verrez qu'aujourd'hui on est revenu à cette idée.

CHAPITRE III

La Fraternité rêve d'une nation : la Révolution française.

La Révolution provoquée par l'oppression terrible que subissaient en France les paysans et les classes pauvres avait été préparée aussi par des écrivains et des penseurs. Ils avaient enseigné au peuple que tous les hommes sont égaux en droits. Les révolutionnaires prirent comme devise : *Liberté, Egalité, Fraternité*. Et non seulement en France, mais au dehors, on crut que l'aube d'un nouveau jour avait lui.

Malheureusement, la Révolution dégénéra en un règne de terreur. Et malgré les tentatives du czar Alexandre I^{er}, pour le désarmement et pour la formation d'une « république d'Etats chrétiens », le Traité de Vienne (1815) ne fut qu'un marchandage des puissances pour reprendre ou garder tout ce qu'elles pouvaient.

Cependant tout le monde ne perdit pas courage. Plusieurs poètes et prophètes annoncent le printemps après l'hiver. Et, en effet, les voyages, les découvertes scientifiques, le développement croissant de l'arbitrage rapprochèrent les hommes plus qu'ils ne l'avaient jamais été.

CHAPITRE IV

Comment on se rapproche de la Société des Nations à travers les siècles.

En 1291, les habitants de trois vallées, fréquemment attaqués par d'autres nations, conclurent un traité perpétuel d'arbitrage ; telle fut l'origine de la Suisse. Et tel est l'idéal de la Société des Nations.

Souvent le pape ou un chef connu pour sa sagesse était chargé de régler un conflit ; au XIX^e siècle, cela devint de plus en plus fréquent ; durant les cent ans qui précédèrent 1914, plus de 160 disputes furent réglées ainsi ; et pendant les quinze ans avant la guerre 150 traités furent signés où des Etats promettaient de ne pas entrer en guerre avec un autre pays, tant que « leur honneur ou leurs intérêts vitaux » ne seraient pas atteints. Et, l'année même de la guerre, les Etats-Unis et la Grande-Bretagne ont conclu un traité promettant de soumettre à l'arbitrage n'importe quelle dispute.

Quelque chose de très réjouissant, c'est que toutes les fois que l'on a essayé de l'arbitrage, la tentative a été couronnée de succès.

Les nations trouvées en faute s'exécutent aussi rapidement que les particuliers devant un tribunal, et sans qu'il s'ensuive aucun malaise.

En voici quelques exemples. Une cause fréquente de guerre, c'est une discussion relative à une frontière. Or, en 1813, peu de temps après que les colonies américaines se furent séparées de la Grande-Bretagne, des discussions s'élevèrent entre le Canada et les Etats-Unis à propos de leurs frontières. Il eût été facile d'exciter de mauvais sentiments entre le Canada, resté colonie anglaise, et les nouveaux Etats. Heureusement, les hommes responsables préférèrent recourir à l'arbitrage. Non seulement la question fut réglée pacifiquement, mais on prit cette décision étonnante : on convint que le long de ces milliers de kilomètres de frontières, il n'y aurait ni forts ni soldats. Le résultat fut la paix pour plus de cent ans ; et les hommes qui auraient été obligés de perdre leur temps à garder les frontières ont pu se livrer à un travail plus utile.

Aux Etats-Unis, durant la guerre entre les Etats du nord et du sud, au sujet de l'abolition de l'esclavage, un navire anglais, l'*Alabama*, intervint contre le Nord et détruisit un steamer et plus de soixante voiliers, ce qui donna lieu pendant presque dix ans à de pénibles discussions jusqu'à ce qu'on décidât de soumettre le différend à l'arbitrage, à Genève. La décision condamna la Grande-Bretagne à payer 3 millions de livres. Cette somme fut versée rapidement et sans conteste.

Egalement, entre le Chili et l'Argentine, des disputes de frontières semblaient devoir conduire à la guerre quand, en 1896, les deux pays se mirent d'accord pour demander à la reine Victoria de prononcer une sentence d'arbitrage ; cela dura plusieurs années. Edouard VII prononça le jugement final, accepté par les deux nations. A ce moment un évêque de l'Argentine, chaudement appuyé par un évêque du Chili, proposa d'ériger une immense statue du Christ, dans les Andes, comme symbole de cette solution pacifique ; la statue fut faite du métal de plusieurs canons, qui auraient servi à la guerre, et hissée à 4000 mètres d'altitude par des soldats et des matelots. Elle porte cette inscription : « Ces montagnes tomberont en poussière avant que le Chili et l'Argentine brisent la paix qu'ils ont jurée aux pieds du Christ Rédempteur ».

Peut-être est-ce parce qu'on se rendait compte que la guerre serait de plus en plus destructive que les cas d'arbitrage augmentèrent autant. Quand, au début du XIX^e siècle, on voulait se rendre de Suisse en Angleterre, on y mettait à peu près autant de jours qu'au

temps de Jésus-Christ. Vous qui avez toujours vu des trains, des automobiles et des avions, vous ne pouvez vous rendre compte de ce qu'ils représentent. C'est comme si le monde s'était resserré de par leur développement. Aujourd'hui, on va de Berne à Londres en quelques heures, et il ne faut que quelques secondes pour y envoyer une nouvelle. Au XVII^e siècle, on mettait trois mois pour aller d'Angleterre en Amérique. Aujourd'hui, on y va en quatre jours et un message télégraphique y parvient en six secondes, grâce à Marconi qui n'est pas encore un vieillard.

Toutes les nations sont devenues dépendantes les unes des autres pour les choses les plus communes de la vie quotidienne. Si vous réfléchissez un instant à ce que vous mangez le matin, vous découvrirez que la farine de votre pain vient du Canada ou de l'Australie, le café du Brésil ; le thé de l'Inde ou de la Chine ; les oranges de la confiture, d'Espagne peut-être, et ainsi de suite.

Et, d'autre part, quand quelqu'un fait une découverte, aujourd'hui personne ne considère qu'elle soit la propriété d'une seule nation ; comme le téléphone, les belles peintures, la grande musique, les beaux livres deviennent la possession commune de l'humanité tout entière. Des prix internationaux comme le prix Nobel, récompensent les chefs-d'œuvre d'hommes et de femmes de toutes races.

Ainsi, le commerce et les voyages, les découvertes et les inventions, la science et l'art, tout cela montre les nations unies les unes aux autres et s'aidant dans leur marche en avant. Sans même qu'elles s'en rendent compte, les nations ont été graduellement préparées à devenir une société.

CHAPITRE V

La Grande guerre et ce qui arriva quand elle eut pris fin.

De longues années de jalousies internationales et de suspicions amenèrent la Grande guerre. Les soldats et les marins ne furent pas seuls à souffrir. Pendant plus de quatre ans, chacun, femmes et enfants compris, fut exposé aux bombes, à la faim, aux maladies. On a compté que quarante millions de personnes, dont dix millions de soldats ont péri victimes de la guerre.

Ce gaspillage de vies eût pu être évité si l'on avait recouru à l'arbitrage comme dans tant d'autres cas. On eût pu aussi passer par le Tribunal de la Haye. Mais l'Autriche prétendait que son « honneur » était atteint. Plusieurs nations craignaient, en s'engageant dans des négociations, de laisser au voisin le temps de prendre l'offensive,

les armées étaient prêtes et les moyens pacifiques ne l'étaient pas.

La guerre vint.

Elle fut terrible. Quelques hommes comprirent que, si elle se répétait, la civilisation sombrerait. Et c'est pourquoi ils cherchèrent à terminer la guerre par un traité qui en empêcherait le renouvellement¹. Ce traité fut le Pacte de la Société des Nations, signé à Versailles le 28 juin 1919 par les représentants de trente-deux pays. Vingt-trois autres y ont adhéré depuis, malheureusement ni les Etats-Unis, ni l'Allemagne, ni la Russie. Plus des trois quarts des peuples du monde sont déjà représentés à la Société des Nations.

Qu'est-ce que ce *Pacte* ? Les nations qui l'adoptent signent trente-six articles ; les sept premiers contiennent des arrangements relatifs à ce qu'on peut appeler le Parlement des Nations. Puis viennent les promesses que tous les pays signataires s'engagent à tenir. La plus importante est à l'article 12 : les pays signataires déclarent que si des disputes pouvant conduire à une guerre éclatent entre eux, ils soumettront l'affaire ou à un arbitrage, ou à un tribunal, ou à une enquête faite par le Conseil de la Société, et qu'ils attendront en tout cas trois mois avant de commencer une guerre. Ils ne promettent pas de ne pas faire la guerre, mais d'attendre encore trois mois si le jugement n'est pas agréé, ce qui donne le temps de trouver une autre solution. Très important aussi est l'article qui institue un tribunal permanent de Justice internationale, prêt en tout temps à juger tous les cas qui peuvent se présenter. Cet organisme fonctionne ; ses onze juges appartiennent à onze nations différentes, Etats-Unis et Japon compris ; de petits pays comme le Danemark, la Hollande, la Suisse y sont représentés aussi. Cette Cour permanente ne siège pas à Genève, mais à La Haye, précisément dans ce Palais de la Paix que nous avons déjà décrit.

Les pays s'engagent à éviter les traités secrets, une des principales causes de guerre.

Au lieu de prendre aux vaincus leurs colonies pour les partager entre les vainqueurs, le Pacte, considérant que les peuples qui y vivent ont des droits et doivent pouvoir exprimer leurs désirs, a imaginé le système des mandats : certains pays gouvernent pour

¹ L'auteur du petit ouvrage résumé en ces lignes nomme ici le président Wilson dont l'influence, en effet, ne peut être omise lorsqu'on rappelle les origines de la Société des Nations.

le compte de la Société des Nations en s'occupant du bien-être et du développement de ces peuples. Chaque année ils ont à présenter à Genève un rapport sur ces pays, relatant comment les indigènes y sont traités ; ils doivent répondre à toutes sortes de questions posées par la Commission. C'est un grand progrès sur l'ancienne idée qu'on se faisait des colonies : de faire travailler les indigènes pour les blancs.

Les pays signataires s'engagent aussi — autre fait important — à avoir chez eux des « conditions de travail convenables et humaines pour les hommes, les femmes et les enfants » et d'« observer les conventions internationales en matière de prévention et de contrôle des maladies ».

CHAPITRE VI

Genève, siège de la Société des Nations.

Le Pacte ne spécifiait pas quel pays serait le siège de la Société des Nations. Plus tard on a choisi la Suisse comme petite nation n'ayant pas pris part à la guerre, sauf pour en soulager les victimes. Genève est la résidence de la Société des Nations.

L'*Assemblée* est le plus grand des deux corps qui constituent ce que nous avons appelé le Parlement des Nations. Elle se réunit chaque année en septembre, mais on peut la convoquer en tout temps, quand c'est nécessaire. Chaque pays signataire y envoie trois délégués ; chaque délégation n'a droit qu'à une voix. Les sièges des délégués se trouvent au fond de la salle ; les pays sont placés par ordre alphabétique d'après leurs noms français.

Il y a des hommes de tous les partis politiques et de toutes les races (Japonais, Chinois, Abyssins, etc.). Quelques pays délèguent aussi des femmes. En avant de la salle sont deux plateformes superposées. Sur la plus élevée siègent le président, nommé chaque année pour un an, le secrétaire général, Sir Eric Drummond, et l'interprète. Dans la règle tous les discours sont faits en anglais et traduits en français ou vice-versa. Beaucoup estiment qu'il serait avantageux de n'employer que l'esperanto, et ils travaillent dans ce sens. Un haut-parleur permet à tous les auditeurs de mieux comprendre ce qui se dit. La première galerie est occupée par les représentants de la presse, et la seconde par le public.

L'*Assemblée* commence par nommer son président, puis désigne les différentes commissions. Pour voter, les délégués sont appelés par ordre alphabétique.

Dans un ancien hôtel, sur la rive droite du lac, se trouve le

Secrétariat de la Société des Nations. C'est ici que siège le second corps, le *Conseil*, moins nombreux que l'Assemblée, avec des représentants de la Grande-Bretagne, de la France, de l'Italie, du Japon et de six autres nations. Il se réunit en même temps que l'Assemblée, mais aussi plus souvent.

Le *Secrétariat* comprend le corps permanent des hommes et des femmes qui vivent à Genève et travaillent à faire exécuter les décisions de l'Assemblée et du Conseil.

Au bord du lac, dans un grand bâtiment neuf, siège le *Bureau International du Travail*, considéré comme partie de l'organisation de la Société des Nations quoique n'étant pas sous la direction du Secrétariat.

Le Bureau du Travail tient chaque année une conférence à laquelle participent quatre représentants de chaque pays, l'Allemagne comprise. A sa tête est un Français, M. Albert Thomas ; son Comité comprend des membres de trente nationalités. On y recueille des informations sur les conditions du travail dans le monde entier, et n'importe qui peut demander et obtenir ces renseignements. Les conventions, établies par les conférences, sont envoyées aux différents gouvernements ; si elles sont acceptées, elles sont incorporées aux lois du pays. C'est de cette manière que, dans plusieurs pays, les heures de travail quotidien ont été diminuées, qu'au Japon on a élevé l'âge auquel les enfants peuvent être admis dans les fabriques, et qu'en Perse on a interdit d'employer, dans les fabriques de tapis, de petits enfants de cinq ans.

CHAPITRE VII

Ce que la Société des Nations a fait.

Lorsque la Société des Nations s'assembla en 1920, il y avait encore en Russie des prisonniers allemands, et en Allemagne des prisonniers russes, environ deux cent cinquante mille dans chaque pays, dans des conditions de vie extrêmement misérables, dans des camps qui n'étaient plus des camps de prisonniers, mais où le froid et les maladies exerçaient de terribles ravages. Le fait fut porté devant la Société des Nations et grâce à l'intervention énergique et dévouée du grand explorateur Nansen, aidé par la Croix-Rouge de Suède, les échanges de prisonniers commencèrent et furent achevés lorsque se réunit la deuxième Assemblée.

Plus tard, le Dr Nansen agit comme Haut-Commissaire de la Société des Nations pour trouver du travail à un million de Russes exilés après la révolution. Des réfugiés grecs, mourant de faim

à Constantinople, firent appel à Nansen. En vingt-quatre heures, on vota les sommes nécessaires et de prompts secours leur furent envoyés.

Après la guerre, des épidémies diverses s'abattirent sur l'Europe. De Pologne et de Russie, des maladies plus terribles encore menaçaient : du savon, des habits, des médicaments et des désinfectants furent envoyés par les soins de la Société des Nations, des hôpitaux furent fondés. Tout cela empêcha les épidémies de s'étendre.

A côté de cela, le Comité sanitaire étudie les causes et les remèdes de certaines maladies.

Mais le Pacte promettait d'achever la paix internationale. Nous avons déjà vu comment la Société des Nations a établi le Tribunal d'arbitrage. Voici un exemple où la Société des Nations a arrêté une guerre : en 1921, il s'éleva des contestations entre les Serbes et les Albanais, à propos de questions de frontières ; les Serbes envahirent le nord de l'Albanie et incendièrent environ cent cinquante villages. Ils savaient que c'était un défi à la Société des Nations ; leurs journaux portaient en manchette : « Qui est la plus forte, l'armée serbe ou la Société des Nations ? » Le Conseil réuni, décida de couper le commerce de la Serbie si elle continuait à se battre, ce qui fit baisser le change serbe. Très vite, les délégués serbes et albanais, présents au Conseil, à Paris, acceptèrent de retirer leurs troupes et de laisser à une Commission le soin d'établir les frontières. Si le conflit avait éclaté, il est possible que l'Italie s'en serait mêlée et qu'une grande guerre en serait résultée.

CHAPITRE VIII

L'avenir. Comment vous pouvez aider la Société des Nations.

La Société des Nations ne peut continuer à être forte et à réussir que si le peuple, dans les différents pays, prend intérêt à ce qu'elle fait. Nous pouvons bien critiquer la Société des Nations, cela va sans dire, mais nous devons chercher à l'aider. Notre premier devoir est de réfléchir à ce qu'elle fait et de nous y intéresser.

Nous pouvons aussi, chacun de nous, aider à l'amitié entre les nations ; nous pouvons étudier courageusement les langues pour être en mesure de parler librement avec les représentants d'autres pays quand nous en rencontrons. Puis nous devons tâcher de bien agir envers les représentants d'autres pays. Nous sommes quelquefois très froissés quand des « étrangers » se moquent

de nous. Nous rendons-nous compte que si nous les trouvons aussi drôles, il y a bien des choses chez nous qui doivent les amuser. A une enfant qui se plaignait que son père lui faisait des grimaces, sa mère répondit avec sagesse : « Ces grimaces ne te gêneraient pas si tu ne les regardais pas ». Ainsi dans nos rapports avec les autres nations, il nous faut apprendre à ne pas regarder quand elles font des choses qui nous semblent ennuyeuses.

La Société des Nations est un grand outil entre nos mains, si nous savons le manier avec sagesse. Si elle a derrière elle dans chacun des pays qui la composent un esprit public fait d'aide mutuelle et de coopération, l'inspiration de la Société des Nations de même ne pourra être que bonne. Les jeunes ne sont pas trop jeunes et les vieux ne sont pas trop vieux pour travailler dès aujourd'hui à répandre cet esprit, qui seul rendra la Société des Nations capable de créer un monde meilleur.

CORRESPONDANCE

A PROPOS D'ÉDUCATION SEXUELLE

Nous avons reçu la lettre suivante de M. le Dr Wintsch, membre de la Commission scolaire de Lausanne.

Lausanne, le 30 avril 1926.

Monsieur A. Chessex, rédacteur de l'*Educateur*, Lausanne.

Cher Monsieur,

L'article signé M. B. sur la question sexuelle (N° 9) est véritablement attristant, surtout si l'on pense que cet article paraît dans un journal « éducatif ». A part le rappel de deux ou trois vérités, cet article enfonce un certain nombre de portes ouvertes et nous sert une centaine d'énormités. Il faudrait un livre pour remettre les choses au point. Je ne puis donc que protester.

Si M. B. se doutait de ce que c'est qu'un foyer maternel, une maternité, une famille ordinaire, bourgeoise ou ouvrière, si elle connaissait les maladies vénériennes et leurs conséquences héréditaires, la mentalité d'un jeune homme, d'un soldat, si elle savait la cause de nombreux drames intimes chez les adolescents et adolescentes, les difficultés d'une jeune mariée, elle comprendrait qu'il ne suffit pas de mettre sur la question discutée « le triple voile de la pudeur, du silence et de l'ombre ». Cette méthode, un peu trop commode, a laissé de terribles et cuisants souvenirs dans l'histoire de l'hygiène et de la morale. Et c'est pour cela que des parents, des pédagogues et des médecins sincèrement dévoués à la jeunesse, cherchent du côté de la clarté et de la propreté — de la science.

Je souhaite que pour aborder des questions d'éducation, quelles qu'elles soient, on ait, selon les recommandations de Roorda, un premier scrupule, celui de connaître ce dont on parle.

Croyez, cher Monsieur, à mes sentiments les meilleurs.

JEAN WINTSCH.

LES FAITS ET LES IDÉES

Paul Valéry et l'école primaire. — L'académicien Paul Valéry, poète et philosophe, n'est pas de ces esprits supérieurs qui n'ont que du dédain pour l'école primaire.

Dans les écoles primaires, a-t-il déclaré entre autres, les manuels en usage sont souvent fort bien faits, originaux et surtout précis. La méthode d'instruction y est judicieuse, car elle cherche à obtenir le maximum de rendement avec un minimum de connaissances. Les maîtres enfin sont souvent des gens de grande valeur, plus sensibles aux réalités qu'aux formules et dont les observations ont un prix particulier.

Aussi est-il regrettable qu'un écart aussi grand subsiste entre les trois ordres d'enseignement. Je souhaiterais qu'il fût comblé et que, en particulier, une collaboration régulière fût organisée entre l'enseignement primaire et l'enseignement supérieur.

L'instituteur devrait se sentir, intellectuellement et moralement, en communion avec le professeur de Faculté. Tous les procédés sont à encourager qui peuvent aboutir au rapprochement des primaires et des supérieurs.

Une fois restauré dans sa dignité et réintégré dans la hiérarchie de l'éducation nationale, l'enseignement primaire aurait un beau rôle à jouer.

La formation des maîtres zuricois. — Dans sa séance du 5 mai, le Synode scolaire zuricois — qui est l'assemblée générale du corps enseignant primaire, secondaire et supérieur — a entendu un rapport de M. Mousson, chef du Département de l'Instruction publique sur la question si controversée de la formation des instituteurs. Nos collègues zuricois attendaient les déclarations de M. Mousson avec une vive curiosité.

Les autorités reconnaissent la nécessité d'une meilleure préparation des maîtres à leur profession. Ce progrès ne peut être obtenu que par une prolongation des études. Mais tandis que la direction des écoles normales se contente de proposer l'introduction d'une nouvelle année dans leur programme, le corps enseignant demande que les instituteurs fassent leurs études à l'Université, après avoir conquis leur baccalauréat.

M. Mousson aboutit à un compromis entre ces deux opinions extrêmes. Voici les grandes lignes de son projet.

Comme les écoles qui préparent aux examens de maturité n'enseignent pas certaines disciplines qui sont pour les maîtres de première importance (branches artistiques, travaux manuels), il faut envisager la création d'une sorte d'*école normale préparatoire* où l'on entrerait à la fin de la seconde classe de l'école secondaire et dont le programme comprendrait quatre ans et demi d'études. Cette école ne mènerait pas tous ses élèves à la maturité, mais elle en faciliterait l'accès aux mieux doués.

La culture professionnelle ne se donnerait pas à l'Université, mais dans une *école normale supérieure* (Lehramtsschule, Oberseminar) dont les cours embrasseraient trois semestres. Cette école serait la seule qui aurait le droit de former des instituteurs. Elle admettrait non seulement les élèves de l'école normale

préparatoire, mais aussi des bacheliers et des élèves d'institutions privées.

Mais le brevet de capacité ne s'obtiendrait pas au bout des trois semestres d'études. Avant d'y avoir droit, le candidat devrait pratiquer l'enseignement durant une période d'apprentissage de 16 semaines. Ce n'est donc que deux ans après son entrée à l'école normale supérieure que le candidat se présenterait aux examens pour l'obtention du brevet.

Les études d'un instituteur comprendraient donc six ans d'école primaire, deux ans d'école secondaire, quatre ans et demi d'école normale préparatoire, un an et demi d'école normale supérieure et six mois de pratique, au total quatorze ans et demi, soit un an et demi de plus qu'à l'heure actuelle.

D'après la *Schweizerische Lehrerzeitung*.

Les notes chiffrées d'inspection. — On sait qu'en France les inspecteurs de l'enseignement tendent de plus en plus à exprimer par une note (échelle de 0 à 20) la valeur professionnelle des instituteurs et des institutrices. Ce procédé forcément simpliste et quelque peu brutal n'est pas du goût de chacun.

Le *Manuel général* du 24 avril dernier nous apporte sur ce point l'opinion de quelques-uns de nos collègues d'outre-Jura.

« Vous connaissez, dit l'un d'eux, cet ingénieux appareil, le posomètre ? — Vous placez un curseur sur des graduations pour l'heure, la saison, un autre pour le genre de sujet à photographier, et automatiquement vous lisez le temps de pose qui vous assurera contre le risque de brouiller une plaque et même vous garantira un premier prix au concours du photo-club.

Eh bien ! ce petit appareil mécanique n'est qu'un enfantillage auprès de M. l'inspecteur. Descendu de sa bicyclette, sa sueur séchée, en une petite heure d'inspection, sans bouton ni manette visibles, c'est votre portrait pédagogique même qu'il tire, exact et précis, complet et artistique, et sans appel, sous la forme familière de chiffres arabes, en nombres entiers ou fractionnaires. »

L'attribution des notes chiffrées exigerait des visites de classes beaucoup plus longues et plus minutieuses que ne peuvent l'être les inspections actuelles.

« Ce n'est pas dans une inspection de deux ou trois heures par an, dit un autre instituteur, qu'un chef, si expérimenté soit-il, peut juger de la valeur professionnelle d'un maître. Peut-on apprécier un maître et le noter intégralement, la première fois qu'on le voit ? Impossible.

Puis, supposons un maître noté 14 et un autre 15. Quelle différence professionnelle sérieuse indiquent ces chiffres ? »

« D'autre part, dit un troisième, un maître est-il égal à lui-même dans un poste disgracié et dans un poste plus avantageux, dans une « mauvaise classe » et dans une bonne classe, dans une école à une seule classe et dans une classe à une seule division, dans un poste à fréquentation régulière et dans un poste où la fréquentation est traditionnellement mauvaise ? Le maître est-il égal à lui-même dans le temps, au début d'un beau jour, à la fin d'une journée fatigante ? M. l'inspecteur, dans son heure d'inspection, se rend-il compte de ces variations et de leur sens ? »

Et M. l'inspecteur est-il toujours comparable à lui-même ? La poésie du chemin ou sa dureté, le ravitaillement facile ou difficile, la maladie d'estomac bénigne ou aiguë, d'autres ambiances, la figure de l'inspecté, tout cela n'influence-t-il pas sur M. l'inspecteur... et sur la note ? »

DANS NOS CLASSES D'ARRIÉRÉS

Il y a évidemment une grande différence entre les classes faibles et les classes spéciales. C'est pourquoi, désireuse que cette causerie¹ vous soit de quelque intérêt, j'ai éliminé tous les cas d'arriération grave, pour ne parler que des types supérieurs, ceux qui se rapprochent le plus des élèves de classe faible, soit les simples retardés. Je suis persuadée, d'ailleurs, que beaucoup d'élèves faibles présentent, à des degrés moins marqués, certaines lacunes que nous devons réduire chez nos enfants arriérés.

Je n'ai pas de méthode originale à vous présenter. Nous sommes à une époque où les nouvelles méthodes pullulent, et s'ingénient à s'emparer de notre attention. Je vous apporterai simplement quelques réflexions au sujet de leur application.

En toute chose est une part de vérité ; c'est pourquoi j'examine toutes les méthodes qui parviennent à ma connaissance, et j'en tire ce qui me semble juste et logique pour enrichir mon enseignement. Quant aux parties éliminées, je les conserve dans ma mémoire, parce qu'on peut avoir toujours l'occasion de les utiliser dans certains cas très spéciaux ; une méthode que nous estimons ne pas devoir être appliquée intégralement, peut cependant rendre des services dans des cas particuliers.

Je ne m'en tiens donc pas à *une* méthode, parce que chacune — vous l'avez sans doute remarqué — s'appuie sur *une* faculté ou *un* sens qu'elle développe spécialement. Or, l'intelligence n'est pas une partie, mais un tout. Je prends donc *toutes* les méthodes pour développer *toute* l'intelligence, c'est-à-dire obtenir un développement aussi harmonieux et aussi complet que possible.

Disons aussi que les enfants n'ayant pas tous les mêmes tares, les mêmes lacunes, nous ne pouvons entreprendre leur rééducation à tous de la même manière.

Puisqu'il est bon de choisir dans chaque méthode ce qui est nécessaire à chaque enfant, l'enseignement spécial sera donc très souple ; il pourra varier d'un élève à l'autre, et aussi d'une volée à l'autre, chaque volée ayant généralement sa vie propre et ses caractéristiques.

Il ne suffit donc pas, pour nos arriérés, de choisir une bonne méthode qui a fait ses preuves... ailleurs. On peut avoir une méthode excellente, en avoir pénétré parfaitement l'esprit, et ne pas obtenir du tout les résultats espérés, simplement parce que les enfants étaient trop, ou trop peu développés pour bénéficier de cette méthode. Celle-ci pouvait avoir de grandes qualités, mais elle n'arrivait pas à son heure. Assurons-nous, avant d'arrêter notre choix, que c'est bien *la* méthode qui convient à *ces élèves-là*, et celle qui leur convient *en ce moment*.

¹ Conférence faite à Genève. (Réd.)

D'où la nécessité d'examiner sérieusement chaque élève à l'entrée dans la classe, et de l'observer tout au long de l'année. Je vous raconterai, à titre d'exemple, une petite expérience que j'ai faite cette année. Il s'agit des figures Lay. Les figures Lay sont fort ingénieuses, leur efficacité est reconnue, et l'on ne peut que se féliciter de leur introduction officielle dans l'enseignement primaire. Cependant, plusieurs collègues s'occupant de retardés m'ont dit n'avoir pas obtenu les résultats brillants qu'elles en attendaient. Ce n'est pas surprenant : le succès des figures Lay est dû au fait que, visuelles, elles s'adressent à des enfants en plein développement visuel. Chez l'enfant normal, la mémoire visuelle s'est développée tout naturellement en même temps que les intérêts visuels. Mais chez les arriérés, et même chez certains sujets de classe faible, il peut se produire ceci : c'est que la mémoire est infidèle, ou simplement insuffisante. L'enfant manque alors du premier stade de l'imagination : l'imagination représentative. Les figures Lay étant fondées précisément sur cette faculté, on s'explique leur insuccès dans ces cas-là.

Voici donc cette expérience :

J'avais choisi, pour commencer l'étude des figures Lay, dix de mes élèves, sur lesquels 9 étaient de simples arriérés de 7 à 8 $\frac{1}{2}$ ans, et le dixième un arriéré profond de 9 $\frac{1}{2}$ ans.

Après plusieurs séances d'entraînement, perception de plus en plus rapide des 4 premiers nombres, décomposition, recomposition, je présente à mes élèves la figure suivante :

4 jetons (1 vert et 3 rouges) groupés sur un petit morceau de feutre carré. Nous exerçons : $1 + 3 = 4$; $4 - 3 = 1$; $3 + 1 = 4$; $4 - 1 = 3$. A un signal les enfants ferment les yeux, et *pendant ce temps*, j'enlève les 3 jetons rouges (donc, simplement, ce que nous venions de faire ensemble). A un nouveau signal, les enfants ouvrent les yeux et constatent qu'il reste 1. Je leur demande alors combien j'ai ôté de jetons : *pas un* élève n'a été capable de répondre à ma question. Pourtant, les enfants avaient compris ce que je voulais d'eux, et l'essai avait été fait dans de bonnes conditions d'attention et d'intérêt ; mais ces enfants manquaient absolument de mémoire imagée.

Evidemment, si j'avais voulu, malgré cette expérience concluante, baser à toute force mon enseignement du calcul sur une faculté aussi absente, je m'exposais à un échec complet. Lorsqu'on a affaire à des cerveaux aussi inactifs, à un développement aussi imparfait, il est bon de se rappeler que le développement visuel est *précédé* du développement moteur, et que le calcul sur les doigts est un excellent exercice visuo-moteur, tout à fait propre à faciliter le passage du 1er au 2e stade sensoriel.

Je n'ai pas, pour tout cela, supprimé les figures Lay. Non, mais si je les exerce, j'en fais un agent d'éducation et non d'instruction. Elles contribuent à fortifier la mémoire visuelle de mes élèves, elles servent aux démonstrations, elles s'insinuent tout doucement dans les cerveaux, y font des dépôts successifs qui vont se consolidant.

Mais je n'exige pas des enfants qu'ils fouillent dans leur mémoire rebelle, qu'ils fassent un effort immense pour retrouver ces images flottantes et indécises dont ils ne pourraient se servir que fort mal.

Ils ne feraient pas cet effort, d'ailleurs, soyez-en certains ! J'en ai eu maintes fois la preuve en examinant la couverture de cahier ou le pupitre d'un élève nouveau venu, et qui passait pour savoir compter mentalement.

Ces enfants, pour se tirer d'affaire, traçaient tout simplement en cachette des barres ou des points, qu'ils biffaient ou surajoutaient suivant les besoins. J'ai vu des élèves faire de cette manière des exercices tels que : $40 - 7 + 9 =$ ou même

18

37

+ 26, mais n'avoir aucune notion précise

des dix premiers nombres !

Outre que l'exercice musculaire influence toujours favorablement le cerveau, le calcul sur les doigts oblige l'enfant à voir par groupes, à un degré de développement où il ne ferait que « numérer », et cela le prépare à la compréhension des figures Lay.

L'expérience m'a donné raison. Actuellement, après 4 mois d'exercices préliminaires et d'entraînement, la plupart de mes élèves arrivent à cette imagination représentative qui leur faisait si fort défaut ; mais ils ne pourraient encore faire des exercices compliqués sans le secours du calcul visuo-moteur. Toutefois, les voilà en bonne voie, tandis que, si j'avais supprimé tout moyen accessoire au début, je les aurais dégoûtés du calcul sans obtenir aucun résultat durable.

D'où je conclus que la connaissance des méthodes est chose tout à fait insuffisante, si nous n'y joignons pas la connaissance approfondie de nos arriérés.

En effet, il est de multiples causes de retard chez nos enfants, et chacune a son traitement différent, tout comme, en médecine, chaque maladie a son spécifique. Pas plus dans le domaine mental que dans le domaine physiologique, il n'est de panacée.

(A suivre.)

I. G.

PARTIE PRATIQUE

A TRAVERS LES REVUES

Le chemin historique. — Dans le *Journal des instituteurs et des institutrices*, M. Vincent Arnaud expose un ingénieux moyen d'aider les enfants à se représenter la durée.

Il s'agit de préparer une bande de papier — en couleur de préférence — large de 0 m. 20 et d'une longueur égale au périmètre de la classe ou au moins à trois murs, le mur en face des élèves assis à leurs bancs et les murs latéraux. Cette bande est divisée en vingt parties égales, par des traits verticaux, chaque partie figurant un siècle de notre histoire. Dans l'intervalle de deux traits verticaux, on inscrit les dates principales avec, au-dessous, les faits correspondants.

Ce n'est pas tout. Il faut ajouter à cette chronologie ce qui marque le temps d'une façon concrète : monument, château féodal, dolmen, arc de triomphe,

a queduc, etc. Donc, une, deux ou trois photographies de ces témoins du passé figureront, à leur place, sur le *chemin historique*, à commencer, bien entendu, par les choses locales ou voisines. C'est à elles qu'on se reportera. Les dates inscrites constitueront d'excellents jalons pour une marche assurée à travers ce dédale qu'est, pour de jeunes cerveaux, la matière historique. Et nous aurons, en quelque mesure, *matérialisé* une idée générale et très abstraite, celle de la *durée*, qui a tant de peine à pénétrer dans l'esprit des jeunes écoliers.

La jolie phrase descriptive. — De M. L. Bocquet dans *l'Ecole et la Vie* :

On reconnaît facilement une jolie phrase descriptive ; elle dessine, elle peint. Au fur et à mesure qu'elle déroule ses syllabes, l'esprit, aisément, voit, admire ; son film, à l'appel des mots, se projette en belle clarté sur l'écran de l'imagination. Même courte, elle peint tout un tableau, car le détail, qu'elle ressuscite en appelle d'autres qui accourent, légers, fugitifs et qui peuplent la pensée.

Voici une série de phrases sur un même sujet : *le matin*.

1. *Le jour se lève.*
2. *Voici le matin.*
3. *Une lueur rose s'étale au-dessus de la colline lointaine ; un clocher se découpe en noir sur la clarté neuve.*
4. *La colline toute grise se borde d'un fil écarlate.*
5. *Une barre d'or se pose à l'orient.*

Les deux premières ne sont pas bonnes ; elles ne décrivent pas ; je ne saurais dessiner le matin d'après ce qu'elles en disent ! Par contre, je puis esquisser et colorer chacune des autres, qui sont bonnes, par conséquent.

Quand, au fil d'une lecture, nous rencontrons la phrase qui peint et qui chante, arrêtons-nous, admirons-la : il faut que nos enfants sentent sa vérité, jouissent de son rythme et l'aiment. Même, soulignons-la d'un trait de couleur pour la retrouver aisément. Je puis vous affirmer que l'enfant est capable de l'apprécier. Il m'arrive souvent d'écrire, au tableau noir, une jolie expression parmi plusieurs autres qui n'ont ni sa vérité, ni sa beauté ; mes élèves la trouvent toujours sans effort.

Qualités du maître. — De toutes les qualités du maître, dit Dugas dans *l'Education*, l'impartialité est celle qui fait le plus d'impression sur les élèves, pour laquelle ils l'estiment et le respectent le plus : ils le sentent supérieur à eux par la raison et la justice qui règlent ses sentiments.

Les élèves veulent sentir chez leurs éducateurs, écrit *l'Ecole primaire de Sion*, des hommes dévoués et supérieurs. Tout est observé, même les mouvements les plus insignifiants : un sourire donné à un de leurs camarades, un compliment, moins de sévérité dans une remontrance seront assez facilement regardés comme des signes de partialité. L'élève est un juge d'une rigueur extraordinaire ; il a un sens très affiné de la justice, surtout si elle paraît violée à son détriment.

Quant à l'impatience, voici ce qu'en pense Dugas : L'impatience est un défaut naturel à l'enfant. L'éducateur doit la combattre, parce qu'elle est contraire à l'attention et par conséquent au travail fécond. Il paraît juste

qu'il prêche d'exemple, et les occasions ne lui manquent pas ; sa patience est souvent mise à l'épreuve.

S'il doit dominer son humeur, il ne saurait pourtant être impassible : ce n'est d'ailleurs ni nécessaire, ni même désirable. Quelques explosions imprévues réveillent l'attention qui s'endort.

COMMENT ENSEIGNER L'ACCORD DU PARTICIPE PASSÉ DES VERBES PRONOMINAUX ? (Suite et fin ¹.)

1. Verbes réfléchis.

Exemples :

a) *Mère s'est coupée.* Mère a coupé elle (se).

Le complément d'objet *se* (mis pour mère) étant placé *avant* le participe, il y a accord, et « coupée » s'écrit au féminin singulier.

b) *Mère s'est coupé le doigt.* Mère a coupé le doigt d'elle (de se).

Le complément d'objet « le doigt » étant placé *après* le participe, il n'y a pas d'accord, et « coupé » est invariable.

c) *Les écorchures que mère s'était faites se cicatrisent.*

Le complément d'objet « que » (mis pour écorchures) précède le participe ; il y a accord, et « faites » s'écrit au féminin pluriel.

2. Verbes réciproques.

Exemples :

a) *Marie et Anna se sont entr'aidées.* L'une a aidé l'autre, et réciproquement.

Le complément d'objet *se* (mis pour Marie et Anna) étant placé *avant* le participe, il y a accord, et « entr'aidées » s'écrit au féminin pluriel.

b) *Marie et Anna se sont prêtés leurs livres.* L'une a prêté ses livres à l'autre, et réciproquement.

Le complément d'objet « leurs livres » étant placé *après* le participe, « prêtés » est invariable.

c) *Ils étaient intéressants, les livres que Marie et Anna se sont prêtés.*

Le complément d'objet *que* (mis pour les livres) précédant le participe, « prêtés » s'écrit au masculin pluriel.

d) *Paul et Louis se sont succédé à la présidence.*

On dit : succéder à quelqu'un. Le pronom *se* est bien complément d'objet, mais c'est un complément indirect ; c'est pourquoi le participe « succédé » est invariable.

On écrira de même : Ils se sont *nui*.

3. Verbes non réfléchis ou non réciproques.

Exemples :

Paul s'est évertué.

Anna s'est extasiée.

Paul et Louis se sont absentes.

Marie et Anna se sont méprises.

Elles se sont aperçues à temps de leur erreur.

Dans ces cinq phrases, le pronom *se* n'a aucun sens ; les verbes s'évertuer,

¹ Voir *Educateur* du 1^{er} mai 1926.

s'extasier, s'absenter, se méprendre, s'apercevoir, ne sont ni réfléchis, ni réciproques.

L'observation amènera l'élève à constater que le participe passé des verbes non réfléchis ou non réciproques s'accorde comme s'il était attribut du sujet (c'est le cas de tous les participes employés avec *être*), et à formuler la règle.

Règle générale.

Le participe passé des verbes réfléchis et des verbes réciproques s'accorde en genre et en nombre avec le complément d'*objet direct*, s'il en est précédé.

Le participe passé des verbes simplement pronominaux s'accorde en genre et en nombre avec le *sujet* du verbe.

Remarque :

Au fond, toute la question est de savoir si le pronom *se* a un sens ; et, si oui, quelle fonction il remplit dans la proposition.

Il serait bon de donner aux élèves la liste des verbes simplement pronominaux et d'attirer leur attention sur le fait que le participe passé de ces verbes est toujours variable.

Voici cette liste :

s'absenter	s'ébrouer	s'ingénieur
s'abstenir	s'écrier	se méfier
s'accouder	s'écrouler	se méprendre
s'en aller	s'efforcer	se moquer
s'apercevoir	s'emparer	se raviser
s'attaquer	s'enfuir	se récrier
se blottir	s'évader	se réfugier
se cabrer	s'évertuer	se repentir
se démener	s'extasier	s'en retourner
se douter	se fier	se souvenir.

On m'objectera peut-être que ma règle ne s'applique pas aux verbes *se plaire* et *se rire*. A quoi on peut répondre que des phrases comme « ils se sont plu à nous taquiner », « elles se sont ri de nos craintes » ne s'emploient guère dans le langage ordinaire : on dirait plus simplement : Ils nous ont taquinés, elles ont ri de nos craintes. Mais si, d'aventure, on désire prévenir tout malentendu et toute méprise, il serait facile d'ajouter à mon résumé grammatical une remarque ainsi conçue : Le participe passé des verbes *se plaire* et *se rire* est invariable.

Exercices d'application.

1. Soulignez les verbes pronominaux du texte suivant, et dites s'ils sont réfléchis, réciproques ou simplement pronominaux.

La récréation.

Une porte s'ouvre, puis une autre, puis toutes les portes de la cour, et l'essaim des collégiens se précipite.

Leur bonnet à la main, ils s'élancent, bondissent jusqu'au milieu de la cour ; et là, s'étant retournés et coiffés du même coup, ils poussent un éclat de rire. Ils sont libres !

Ils courent, sautent, tressautent. Ils se bousculent et se bourrent. Ils se roulent sur le sol, se relèvent du sol, s'appellent, se défient, s'excitent, s'ébrouent comme des poulains échappés. Ils se cognent et se démènent. Ils se tombent

dessus, ils se sauvent, ils se narguent, ils s'attrapent et se rattrapent. Ils éparpillent leur frénésie au vent.

PH. MONNIER.

2. Transposez le texte ci-dessus au passé composé. (La dernière phrase du 2^e paragraphe doit être mise à l'imparfait.)

3. Mêmes exercices sur le texte suivant :

La chenille.

Elle sort d'une touffe d'herbe qui l'avait cachée pendant la chaleur. Elle traverse l'allée de sable à grandes ondulations. Elle se garde d'y faire halte et un moment elle se croit perdue dans une trace de sabot du jardinier. Arrivée aux fraises, elle se repose, lève le nez de droite et de gauche pour flairer ; puis elle repart, et sous les feuilles, sur les feuilles, elle sait maintenant où elle va.

Guidée par l'odorat, elle se trémousse et se fronce comme un épais sourcil. Elle s'arrête au bas d'un rosier. De ses fines agrafes, elle tâte l'écorce rude, balance sa petite tête de chien nouveau-né et se décide à grimper. Et, cette fois, vous diriez qu'elle avale péniblement chaque longueur de chemin par déglutition.

Tout en haut du rosier s'épanouit une rose au teint de candide fillette. Ses parfums qu'elle prodigue la grisent... Elle ne se défie de personne. Elle laisse monter par sa tige la première chenille velue. Elle l'accueille comme un cadeau. Et, pressentant qu'il fera froid cette nuit, elle est bien aise de se mettre un boa autour du cou.

J. RENARD.

4. Conjuguez au présent et au passé composé de l'indicatif :

- a) S'exercer aux anneaux et se fortifier de jour en jour.
- b) Ne pas s'exposer aux courants d'air et ne pas se surmener à la course.
- c) Faire une chute et se fouler le pied.
- d) S'égratigner les mains et se luxer la rotule.
- e) Commettre des fautes et s'en repentir.
- f) Chasser tout le jour et s'en retourner bredouille.
- g) Se construire un cerf-volant, se fabriquer une fronde et se tailler une gaule.
- h) Se coucher et se lever de bonne heure.
- i) S'accouder à la fenêtre et contempler le firmament.
- k) Se réveiller aux rayons du soleil et se plonger dans le bain.

5. Conjuguez au plus-que-parfait, au pluriel seulement :

- a) Se promener longtemps et se raconter ses voyages.
- b) Se serrer la main et se dire adieu.
- c) Se rencontrer, se convenir et se lier d'amitié.
- d) Se donner l'un à l'autre des garanties solides.

6. Phrases à dicter :

En 1099, les croisés attaquèrent Jérusalem où s'étaient réfugiés tous les musulmans des environs.

Les plus puissants Etats de l'antiquité se sont écroulés successivement. Combien de savants se sont épuisés en stériles efforts pour arracher à la

nature le secret des mystérieuses transformations qui se sont opérées en elle !

Les Asiatiques se sont fait une espèce d'art de l'éducation de l'éléphant.

Dieu n'a donné aux hommes ni canons ni baïonnettes, et ils se sont fait des canons et des baïonnettes pour se détruire.

Les croisades refoulèrent les Turcs, qui s'étaient proposé d'envahir l'Europe.

Les tours féodales qui s'étaient partout élevées sur les collines étaient devenues, pour la plupart, de vrais nids d'oiseaux de proie.

L'aveugle et le paralytique se sont prêté une mutuelle assistance.

C'est Lucullus qui a rapporté du Pont les premiers cerisiers en Italie, d'où ils se sont répandus dans toute l'Europe.

L'espérance et la crainte se sont toujours partagé la vie de l'homme.

Sept villes se sont attribué l'honneur d'avoir donné le jour à Homère.

Bien des années se sont écoulées, se sont succédé depuis que la terre a commencé à produire, et elle n'est point usée.

Sans cesse pourchassées, les baleines se sont enfuies de nos parages et se sont réfugiées au milieu des glaces polaires ¹.

C. VIGNIER.

LES LIVRES

SADHOU SUNDAR SINGH. **Religion et réalité.** Traduit par Mlle Eberlé.

Secrétariat de la Mission aux Indes, rue de Bourg 35, Lausanne; 1 fr. 50.

Cet ouvrage, publié déjà en anglais et en allemand, a obtenu un accueil très empressé. Nul doute que la traduction française, faite avec beaucoup de soin, ne soit lue avec sympathie.

LÉON BOPP. **Principes généraux de pédagogie d'Amiel**, publiés pour la première fois. 1 vol. in-8°, 10 fr. français. Paris, Alcan.

On n'avait encore rien publié, aucun fragment suivi, des cours professés par Amiel à l'Université de Genève, et cet ouvrage, qui comble une lacune, intéressera fort nos collègues. Ils admireront l'effort accompli par un analyste comme Amiel pour sortir de sa personnalité, dominer une matière aussi complexe que celle de la pédagogie, l'enrichir de son expérience personnelle, et proposer enfin aux éducateurs, avec courage et confiance, un idéal large, élevé et profond tout à la fois. Ils liront avec fruit ces *Principes de pédagogie* et ne pourront contester qu'Amiel ait fait preuve d'une merveilleuse sagacité dans ses considérations sur l'avenir de l'Europe et sur l'importance sociale du problème pédagogique.

N. MAGNIN, directeur de l'École normale d'instituteurs de Besançon. **Histoire de La Bique, et La Bique en apprentissage.** 2 vol. in-18, illustrés (Armand Colin, Paris), chaque vol. 6 fr. 50 français.

La Bique est le surnom donné à un écolier à cause de sa silhouette, de sa démarche et aussi de son humeur vagabonde. Cet écolier est le fils de paysans du Haut-Jura, et ce sont ses aventures, les mille incidents de son enfance turbulente, et, dans le second volume, de sa jeunesse, qui nous sont racontés

¹ Ces phrases sont tirées des « Exercices d'orthographe et de syntaxe » par P. Larousse.

en de courts récits charmants de bonne humeur et de sincérité, pittoresques et amusants au possible. Mais ce qui accroît le mérite de cet ouvrage qui réjouira la jeunesse, c'est que de chacun de ces petits événements, de ces petits faits vécus se dégage un enseignement fécond et suggestif, et c'est surtout qu'il préconise l'attachement à la terre natale, à la *petite patrie*, et qu'il est éminemment propre à enrayer la tendance funeste de la jeunesse paysanne à désertir la campagne pour la ville.

LÉON BOPP. **H.-F. Amiel.** *Essai sur sa pensée et son caractère d'après des documents inédits.* 1 vol. in-8° de la Bibliothèque de Philosophie contemporaine, 30 fr. français. Paris, Alcan.

L'étendue de son information, sa méthode et les considérations philosophiques qu'il renferme font la valeur de cet ouvrage, le plus complet que l'on ait consacré, jusqu'à ce jour, à l'auteur du *Journal intime*.

Soucieux de procéder à une investigation minutieuse, M. Bopp ne s'est pas contenté d'étudier les œuvres d'Amiel — prose ou vers — déjà publiées, et beaucoup plus nombreuses qu'on ne l'imagine d'ordinaire : il s'est attaché, en outre, à obtenir communication d'importants fragments inédits du journal, de la plupart des cours professés par Amiel, et d'une grande partie de sa correspondance. De sorte que son étude jette une lumière nouvelle sur plusieurs points de l'existence du grand penseur genevois.

Livre d'un très grand intérêt, non seulement philosophique, historique et littéraire, mais aussi (et peut-être surtout) simplement *humain*. Tout particulièrement précieux pour nous autres Romands.

A. MIRONNEAU. **Choix de lectures.** Cours supérieur. Paris, Armand Colin, 1925. Cart., 440 p., 113 fig.

Il doit être difficile de faire mieux. Textes bien choisis, à l'usage des écoliers de douze ans et plus, tirés des littératures anciennes, des grands classiques français, des auteurs contemporains et des écrivains étrangers. Chaque auteur a sa notice et très souvent son portrait : l'ouvrage est copieusement illustré. Bon instrument d'initiation littéraire.

E. LAUBER et L. CHATELAN-ROULET : **Chansons de la vigne.** 16 chansons en un album en couleurs. Editions Spes, Lausanne. — Ce sont les chansons de la *Fête de la Vigne*, dont on se rappelle le succès à Saint-Aubin l'an dernier.

LES PETITS CHANTENT

Deux de nos collègues lausannois, Mme Baudat et M. Waldner, viennent de nous faire une agréable surprise. Leur charmant recueil de rondes et de chansons¹ sera le bienvenu dans les familles, dans les écoles enfantines et les classes primaires du degré inférieur.

Nous avons interviewé Mme Baudat pour lui demander quelques renseignements. Voici sa réponse :

¹ **Les petits chantent.** Texte de Mme C. BAUDAT, musique de G. WALDNER. *Rondes et chansons.* Avec une jolie couverture en couleurs de Mlle J. Guignard. J. Chaillet, éditeur, Renens; fr. 2.50.

« Ces rondes ont été composées au cours de vingt années passées au milieu des petits garçons qui les ont vécues et inspirées eux-mêmes.

Ils ont inventé des jeux, suggéré des gestes, des paroles, en écoutant une histoire ou en lisant une page intéressante.

J'ai corrigé à mesure ce qui ne leur était pas naturel, un mot qu'ils ne comprenaient pas, une phrase qu'ils avaient de la peine à retenir.

Les quatre premières rondes m'ont été suggérées par le désir de rendre vivante l'étude des voyelles. Cette étude est nécessaire au début de la lecture, mais elle est très aride et ennuyeuse par elle-même. Le plaisir que mes petits écoliers ont manifesté en écoutant ces petites histoires, en les chantant, en inventant les gestes, le résultat obtenu m'ont engagée à composer les quatre rondes suivantes.

Le précieux concours de M. G. Waldner dont la musique est exactement celle qui plaît à des enfants de cet âge, m'a encouragée à mettre au point d'autres rondes et à les joindre aux premières.

Paroles et musique sont donc très simples. Nous avons cherché, l'un et l'autre à parler le langage des petits qui chantent ce qu'ils aiment, sans phrases pompeuses et sans mots savants.

C'est peut-être le moyen le plus sûr d'apprendre à nos enfants vaudois à parler et à écrire le vrai français, clair et simple, et à délaisser l'argot qui remplace si souvent chez eux le langage simpliste des bébés.»

Nous souhaitons plein succès à l'œuvre aimable de nos deux collègues.

CLASSES PRIMAIRES SUPÉRIEURES

Nous apprenons de source autorisée que le *Manuel d'arithmétique et de comptabilité* des classes primaires supérieures vaudoises paraîtra très prochainement, et peut-être à la fin de ce mois. Ce livre, dont l'auteur est M. Frédéric Meyer, inspecteur de l'enseignement primaire et notre collaborateur, sera bien adapté aux besoins spéciaux des classes primaires supérieures. Ceci pour rassurer nos nombreux collègues qui craignaient que la publication de cet ouvrage indispensable ne fût renvoyée aux calendes...

TRAVAUX MANUELS

Dans mon article du 1^{er} mai se sont glissées quelques erreurs que je vous prie de rectifier.

a) Au lieu de : « Tous les membres avaient apporté des travaux de leurs élèves », lire *devaient apporter*. Quelques-uns ne l'ayant pas fait, réclament justice.

b) Ce compte rendu n'étant pas officiel, mais personnel, émane d'un membre du Comité seulement.

H. GUIGNARD.

LA PETITE ÉCOLE

MARIA

Une pomme. Une de ces pommes apoplectiques qui éclatent de rotondité et si rouges, presque violettes, une pomme-fer.

Et vous n'avez pas envie d'y mordre parce que leur embonpoint est trop ferme.

La maîtresse dit :

— Voyons qui, de Gretly ou de Maria, fera la plus jolie ligne de « u ».

Maria se penche, relève la tête, regarde le cahier de sa compagne et ne fait rien. Puis quand Gretly a fini elle crie, tout épanouie :

— Oh ! voyez Madame ! la Gretly elle a tout zuste ! Oh ! les zolis « u » Oh ! Aucune ambition...

Par contre, si Gretly laisse tomber ses jouets, Maria se précipite pour les relever, non pour rendre un service, — si Gretly s'avise d'être plus rapide que Maria, celle-ci battra celle-là, — mais par besoin d'effort physique.

Elle aime les gros travaux. Elle transporte avec prédilection la lourde chaise de bois jaune. Elle offre de porter le seau à charbon. Elle soulève les petits pour les asseoir ensuite. Elle ramasse les grosses pierres pour les mettre en tas. Dans les jeux, les autres lui font faire les besognes lourdes...

— Maria ! tu seras la porte de la prison ; laisse pas partir l'ogre !

— Maria, tu seras l'homme qui tombe du camion ; il est tout écrasé, tu sais !

Maria tombe du camion, se fait un peu mal et longtemps après l'accident réclame :

— Walti ! Ze suis décrasée, main'nant ?

Walti joue déjà à autre chose.. Il ne répond rien... Maria ne s'en offusque pas...

Servante...

— Maria, tu resteras après que les autres seront partis jusqu'à ce que tes « u » touchent les deux lignes.

Maria a un sourire accommodant, désagréable et un œil inquiet.

Elle s'applique, triomphe sans joie.

Un peu servile...

Maria n'a pas d'invention ; elle se contente d'admirer sans envie et sans choix les inventions d'autrui.

Que la prompte Nénette saute sur les genoux de la maîtresse pour l'embrasser, Maria s'extasie :

— Oh ! qu'elle est mignonne !

Comme si Nénette était d'un autre âge ou d'une substance supérieure.

Que la maîtresse fasse un dessin au tableau, Maria l'admire avant qu'il ait une forme et son ton chantant est celui d'une dévote devant l'autel où une poupée, dans une crèche en carton, doit rappeler la Nativité.

Maria n'a aucun sens critique. Elle émeut et irrite.

JEANNE DE BELLERIVE.



HORLOGERIE de PRÉCISION

Bijouterie fine Montres en tous genres et Longines, etc. Orfèvrerie
Réparations soignées. Prix modérés. argent et argenté.

Belle exposition de régulateurs.

Alliances en tous genres, gravure gratuite.

E. MEYLAN - REGAMEY

11, RUE NEUVE, 11

LAUSANNE

TÉLÉPHONE 38.09

10 % d'escompte aux membres du Corps enseignant.

o o Tous les prix marqués en chiffres connus. o o

Méthode et Matériel de MME BAUDAT-PINGOUD

66 tableaux de lectures illustrés. 25 rondes avec musique de G. Waldner.
Lettres mobiles avec coffret à casiers, classeurs et pochettes. Jeu de lecture. Bouliers,
lattes, perles, chiffres en caoutchouc. Cartes de problèmes. 45

En vente chez les éditeurs **Moulin frères** ou à la Librairie **Payot & Cie**,
à Lausanne. — *Demander notice et prix-courant.*

VOUS FATTES VOTRE DEVOIR DÉFENDEZ VOS INTÉRÊTS AVEZ UN IDÉAL

EN RÉSERVANT VOS ACHATS AUX

SOCIÉTÉS COOPÉRATIVES DE CONSOMMATION

COURSES D'ÉCOLES ET DE SOCIÉTÉS

REFUGE DES DIABLERETS

ANZEINDAZ

OUVERTURE 15 JUIN

Réduction de prix pour écoles et sociétés

Téléphone 1 ou 22, Gryon.

Gustave Delacrétaz, tenancier.

Hôtel St-Gothard, Flüelen Lac des Quatre-Cantons

Chambres depuis 2 fr. Diners depuis 2 fr. 50. Pension dep. 7 fr. 50. Café complet 1 fr. 50.

Prix réduits pour écoles et sociétés.

Bonnes références dans toute la Suisse romande.

Téléphone 146

Ch. Huser, propr.

Téléphone 146

Ste-Croix

LE FOYER

Restaurant sans alcool. Rafrâichissements.

Grande salle

Lac de Barberine

Le foyer du travailleur d'Emosson est ouvert. - Lits de camp. - Restauration.
S'adr. au Bureau du D. S. R. Rivaz.

Interlaken Hôtel Trois Suisses

à 3 minutes de gare et bateau. Grandes salles pour sociétés. Bonne maison bourgeoise. Prix modérés. Arrangements spéciaux pour sociétés et écoles. Sur désir dortoirs (matelas) Tél. 6.10
Auto-garage. Vue magnifique sur les alpes. A. Arni, propriétaire.

COURSES D'ÉCOLES ET DE SOCIÉTÉS

JORAT

Les TRAMWAYS LAUSANNOIS accordent des réductions importantes aux écoles, sociétés et groupes, sur les lignes de Montherond et du Jorat (lignes 12, 13, 14 et 15). Belles forêts. Vue superbe. Sites et promenades pittoresques. Renseignements à la Direction. Téléphone 98.08. A Mézières. THEATRE DU JORAT : du 13 mai au 20 juin inclus, 12 représentations de "ALIENOR" légende en 5 actes, de René MORAX. Chœurs et musique de Gustave DORET. — Trains spéciaux. Billet à prix réduit. 1

La Gruyère

Buts de courses pour Sociétés et Ecoles

Pour renseignements, prière de s'adresser à la Direction des Chemins de fer électriques de la Gruyère, à BULLE. 2 Téléphone No 85.

HOTEL DENT DU MIDI

SALANFE S. SALVAN : ALT. 1914 M. : VALAIS

POUR ÉCOLES: SOUPE. COUCHE SUR PAILLASSE, CAFÉ AU LAIT, 2 FR. PAR ÉLÈVE. - SALLES CHAUFFÉES. - Tél. Salanfe 35. Frapoll, Prop., memb. du C.A.S.

BOUVERET

≡ LAC LÉMAN ≡

HOTEL CHALET DE LA FORÊT

But de promenade et lieu de séjour. Grand parc et terrasse ombragés au bord du lac Arrangements spéciaux pour sociétés et écoles. E. WICKENHAGEN, propr., dir.

CAFÉ-RESTAURANT — TEA-ROOM — PENSION

"CHALET LA BURITAZ" S. CHEXBRES (MONT PÉLERIN)

But de promenade pour Sociétés, Ecoles, Pensionnats et Familles. — Stations: gare C. F. F. Nidoux-Chexbres, bateaux et C. F. F. Rivaz, funiculaire Mont Pélerin. — Altitude 765 m. Téléphone No 85 — Routes pour autos. — S. MAUCH, propr.

CORBÉYRIER SUR AIGLE

ALTITUDE 1000 MÈTRES

Café-Restaurant des Agittes

Sur le chemin des Agittes (1570), de la Tour d'Aï (2335). But de courses pour écoles et sociétés. Repas sur commande. Collations. Jardin ombragé. Téléphone No 1 Nouveau tenancier: E. Brahier.

Hôtel Restaurant du Signal de Bougy SUR Rolle

PANORAMA GRANDIOSE

MAGNIFIQUE BUT D'EXCURSION POUR ÉCOLES ET SOCIÉTÉS

LES SOURCES ET LES GROTTES DE L'ORBE — A VALLORBE

Joli but de promenade. — Chalet-Restaurant. — Cuisine soignée. — TRUITES de la source Goûters, glaces, sirops, vins et bière de 1^{er} choix. — Téléphone 185. Se recommande E. Zellweger-Regamey



L'ÉDUCATEUR

ORGANE

DE LA

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

ET DE L'INSTITUT J. J. ROUSSEAU

PARAIT TOUS LES 15 JOURS, LE SAMEDI

RÉDACTEURS :

PIERRE BOVET

Chemin Sautter, 14
GENÈVE

ALBERT CHESSEX

Chemin Vinet, 3
LAUSANNE

COMITÉ DE RÉDACTION :

J. TISSOT, Lausanne.

H.-L. GÉDET, Neuchâtel

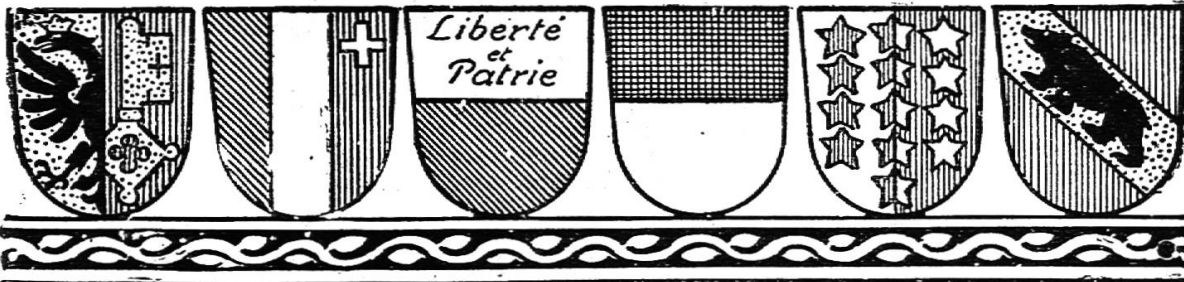
J. MERTENAT, Delémont

R. DOTRENS, Genève.

LIBRAIRIE PAYOT & C^{ie}

LAUSANNE - GENÈVE - NEUCHÂTEL

VEVEY - MONTREUX - BERNE



ABONNEMENTS : Suisse, fr. 8. Etranger, fr. 10. Avec *Bulletin Corporatif*, Suisse, fr. 10. Etranger fr. 15.

Gérance de l'Éducateur : LIBRAIRIE PAYOT & Cie. Compte de chèques postaux II. 125. Joindre 30 cent. à toute demande de changement d'adresse. Pour les annonces, s'adresser à PUBLICITAS S. A., Lausanne, et à ses succursales.

SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL : BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE.

“ A S E N ”

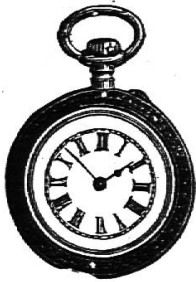
Jeux éducatifs et matériel d'enseignement

Rue du Jura, 13 — GENÈVE

— Téléphone Mont-Blanc 38.74 —

52

Prospectus sur demande. — Prospectus sur demande.



HORLOGERIE de PRÉCISION

Bijouterie fine Montres en tous genres et Longines, etc. Orfèvrerie
Réparations soignées. Prix modérés. argent et argenté.

Belle exposition de régulateurs.
Alliances en tous genres, gravure gratuite.

E. MEYLAN - REGAMEY

11, RUE NEUVE, 11 LAUSANNE TÉLÉPHONE 38.09

10 % d'escompte aux membres du Corps enseignant.
o o Tous les prix marqués en chiffres connus. o o

Jeune instituteur primaire suisse allemand (av. brevet 1926) cherche **place d'instituteur** dans Institut de la Suisse franç. où il pourrait enseigner dans sa langue matern., tout en pouv. étendre ses connaiss. de langue franç. Offres E. Kreis, past, Thal (St-Gall)

Institut, Pensionnat, Ecole nouvelle ou Pension d'Étrangers.

A vendre pour raison de santé dans région nord canton de Vaud, grande et belle propriété : bâtiments, jardins et vergers avec agencement complet pour institut ; place pour 25 élèves. Convierait aussi pour école ménagère ou pension d'étrangers. Superbe situation dans beau village. Demi-heure d'une gare principale.

S'adresser à M^e **Rosslaud, notaire, Neuchâtel.**

53

POUR TOUT



ce qui concerne la publi-
cité dans l'Éducateur et le
Bulletin Corporatif, s'a-
dresser à la Soc. anon.



PUBLICITAS

RUE RICHARD 3

LAUSANNE